

MASTER RISK PARTICIPATION AGREEMENT (MRPA)

ACCORD-CADRE DE PARTICIPATION AUX RISQUES

Le **Master Risk Participation Agreement (MRPA)** proposé par ETC est un **Accord-cadre de participation aux risques (BAFT)**, basé sur le droit anglais. Il permet aux leading bank (banque correspondante) de syndiquer leurs risques dans les transactions de Trade Finance, notamment dans le cadre de transactions avec les **marchés africains**.

Le type de participation au risque proposé par ETC Export Trading Cooperation est la **participation par signature** authentifié par messagerie interbancaire Swift. En effet, ETC est notée A3- (catégorie de risque 2 "faible" selon le classement de l'UE) auprès de l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (ESMA) par un Organisme Externe d'Évaluation du Crédit (OEEC), conformément au Règlement (CE) N°1060/2009. Cette note "Investment Grade" permet la pondération du risque aux fins réglementaires.

NOTRE CONSTAT

La pénurie de **Banques correspondantes** et autres institutions financières enclines au risque africain est désormais avéré. Cet état de fait pousse parfois les **Banques émettrices africaines** et leurs clients importateurs au renoncement. Le volume de transaction retardés ou annulés du fait de cette situation constituent un réel frein au développement des marchés africains.

C'est dans ce contexte que **ETC - Export Trading & Cooperation** propose aux potentielles Banques correspondantes, la ratification d'un accord-cadre de participation aux risques (**MRPA**). Cet accord permettra de partager le risque de défaut et réduire le risque de concentration sur un portefeuille de transactions, grâce à la mise en place de **ligne de couvertures** spécifiques à chaque contrepartie.

INSTITUTION DE GARANTIE
Services techniques et financiers pour les
projets d'investissement et de commerce
international

ETC
EXPORT, TRADING
& COOPERATION



OBJET	RISQUE	INSTRUMENT	MESSAGE INTERBANCAIRE SWIFT	OBLIGÉ	GARANT / CONFIRMANT	BÉNÉFICIAIRE
Partage de risque de défaut sur un portefeuille de transactions	Risque d'insolvabilité de/s l'obligé/s	Acceptation d'offre de la Leading bank selon MRPA	FIN MT799	Institution financière émettrice	LEADING BANK Banque confirmatrice PARTICIPANT Export trading & cooperation (ETC)	Institution Financière (FI) confirmatrice (Leading Bank)

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le **Master Risk Participation Agreement (RPA)** d'ETC est un **Accord-cadre de participation aux risques** signé entre ETC et la Banque correspondante afin de permettre à cette dernière de syndiquer ses risques dans les transactions de Trade Finance avec les Banques émettrices basées en Afrique.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

→ Les **Banques confirmatrices**

DANS QUEL CAS LE SOLLICITER ?

- Vous êtes régulièrement sollicité par des **Banques émettrices basées en Afrique** dans le cadre de transactions en Trade Finance, entre autre la **confirmation de Lettre de Crédit**
- Vous souhaitez **partager le risque de défaut et réduire le risque de concentration en portefeuille** envers vos Banques émettrices partenaires en sollicitant un Participant.
- Vous souhaitez bénéficier de **lignes de couvertures dédiés** aux contreparties en portefeuille.

LES AVANTAGES

- **Optimiser** les fonds propres et réduire le risque de concentration grâce à la réduction des expositions
- **Respect les exigences de BÂLE III** en matière de capital minimum CET1 et de division de risques.
- **Pénétrer** de nouveaux marchés

QUELQUES BANQUES BÉNÉFICIAIRES

→ Zone Euro et UK

PRICING

FORMULE : TAEG = (FDD/DDP) + (FDE/DDP) + CDE

LÉGENDE :

- TAEG = Taux Annuel Effectif Global
- FDD = Frais de dossier (Taux indicatif 0,5% flat)
- FDE = Frais d'émission de la garantie (Taux indicatif 0,25% flat)
- DDP = Durée du prêt (année)
- CDE = Commission d'engagement (Taux annuel selon Notation financière*)

Voir tableau

GARANTIE SILENCIEUSE	MONTANT DE LA GARANTIE	TAUX DE COUVERTURE	DURÉE DE LA GARANTIE	RISQUES COUVERTS	FAITS GÉNÉRATEURS	ENGAGEMENT
Oui	min. 1 Million € max . 30 Millions €	Jusqu'à 80 % de la transaction	au cas par cas selon transaction	Risque d'insolvabilité	Déchéance du terme déclarée par le prêteur	Reporting périodique

